

Comité Régional des Services de Transport

COREST

NANCY NORD

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 13 juin 2019 à 18h00
BAR LE DUC**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70.



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion.

Le présent relevé de conclusions ainsi que le document de présentation projeté lors du COREST Nancy Nord sont accessibles en ligne sur le site internet de la Région Grand Est (rubrique « mes services », domaine « Comités régionaux des services de transport : COREST », « Nancy Nord »).

* * *

Madame GAZIN, Président du COREST Nancy Nord, souhaite la bienvenue aux participants, et salue les membres de la table d'honneur, les élus présents et tous les participants.

Propos introductifs :

Madame GAZIN rappelle que le dernier COREST s'est tenu le 26 juin 2018 à Liverdun. Au-delà de cette réunion annuelle, des groupes de travail techniques sont réunis en comité restreint, pour approfondir les échanges sur une problématique ciblée. En effet, même si toutes les questions peuvent être abordées, le COREST ne peut pas forcément résoudre immédiatement tous les problèmes. Certains dysfonctionnements nécessitent d'approfondir le diagnostic et de mettre en œuvre des plans d'actions de court, moyen et long terme.

Madame GAZIN indique qu'après une période de fondation, et alors que la Région Grand Est exerce maintenant pleinement ses compétences d'autorité organisatrice des transports interurbains, ferroviaires et routiers, ce COREST doit permettre de poursuivre les échanges autour des questions de mobilité du territoire.

Il rappelle que dans un contexte national particulier, la Région Grand Est, aux côtés de Régions de France, s'est fortement mobilisée pour que la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM), actuellement en débat au parlement, permette des avancées positives. En outre, le Grand Est est reconnu au niveau national pour sa politique mobilité, avec une capacité d'expérimentation et d'innovation. Le Conseil Régional a consacré les mobilités comme une priorité d'intervention, avec un budget **de 879 M€ en 2019**, dont 452 M€ pour le financement du TER, 260 M€ pour le routier ou encore plus de 70 M€ en investissement.

Fluo Grand Est, la nouvelle identité du réseau de transports de la Région, est ensuite présentée. Cette nouvelle marque rassemble les 13 réseaux de transport routier et ferroviaire gérés par la Région Grand Est en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité. Fluo se décline également en un site internet **Fluo.eu**, un calculateur d'itinéraire capable de proposer le meilleur trajet en temps réel, en combinant l'ensemble des modes de transport disponibles : transport public régional et urbain, vélo, covoiturage, autopartage, véhicules individuels, etc. Fluo.eu englobe ainsi le nouveau Système d'Information Multimodale (SIM) à l'échelle du Grand Est et remplace donc SimpliCim-lorraine en Lorraine. C'est aussi le portail unique d'inscription aux transports scolaires assurés par la Région Grand Est. Disponible sur le web et bientôt sur applications mobiles, Fluo offre également les informations en anglais et en allemand.

Il est par ailleurs précisé qu'en mars dernier, les élus du Conseil Régional du Grand Est ont validé la **démarche d'ouverture à la concurrence des services de transport ferroviaire**, son calendrier de mise en œuvre ainsi que les périmètres d'expérimentation proposés. La Région a ainsi approuvé le lancement de deux premiers lots expérimentaux : l'un relatif à la

ligne Nancy – Vittel – Contrexéville et l'autre au secteur Bruche – Piémont – Vosges. La Région Grand Est a pour ambition de faire de la démarche d'ouverture à la concurrence le symbole d'un engagement fort en faveur de la construction européenne et de la modernisation des transports régionaux. Aux antipodes d'une quelconque remise en cause du service public ou de toute forme de privatisation, l'ouverture à la concurrence, préparée en concertation avec l'Etat et les acteurs de la filière ferroviaire, y compris avec SNCF, doit permettre d'améliorer les services aux usagers, de dynamiser les liens entre les villes moyennes et les métropoles et de développer les liaisons vers les régions et les pays voisins.

L'objectif de 2022 pourrait faire du Grand Est la première Région de France à mettre en œuvre la concurrence ferroviaire. Dans un second temps, la Région prévoit le déploiement à plus grande échelle de la concurrence ferroviaire à l'issue de la convention TER en vigueur, qui expire en décembre 2024, en premier lieu sur les lignes transfrontalières vers l'Allemagne. Conformément aux réglementations nationale et européenne, la mise en concurrence du reste du réseau sera progressivement déployée à partir de 2025.

Madame GAZIN aborde la **convergence en matière de politique de transport scolaire et interurbaine**. Le Président de la Région a soumis à l'Assemblée un règlement de transport scolaire unique au niveau régional, construit autour d'une offre de transport porteuse d'un vrai vecteur d'éducation et de formation mais également d'un partenariat fort avec les territoires et les acteurs de la chaîne éducative. Cette volonté se traduit par l'application sur tout le territoire de la Région dès septembre 2019 de la gratuité des transports scolaires régionaux pour les primaires, et de la mise en place progressive de la tarification régionale et du règlement pour les secondaires basés sur le conventionnement des contrats de transports scolaires des 13 réseaux composant la Région Grand Est. Pour le maintien du service public en zone rurale, un accès aux transports scolaires au tarif de 1 € le trajet sera ouvert à tous.

Enfin Madame GAZIN aborde les **évolutions de la distribution des titres de transport**. Des solutions expérimentales seront mise en œuvre avec un objectif de diversification de ces outils. De telles évolutions sont concernées localement dans la vallée de Munster via des partenaires locaux.

Ordre du jour de la réunion :

1. Vie des lignes régionales : trafic, régularité, suppressions et baromètre qualité, évolutions de l'offre de transport TER et investissements dans les gares
2. Travaux sur le réseau

Madame GAZIN rappelle que chacun doit pouvoir s'exprimer, avec néanmoins un objectif de fin de réunion vers 20h00.

1 Vie des lignes régionales : trafic, régularité, suppressions, évolutions de l'offre de transport TER et investissements dans les gares

- **Ligne Ter Nancy – Metz**
- **Ligne TER Nancy – Metz**
- **Ligne TER Nancy – Bar le Duc – Revigny**
- **Ligne Ter Nancy – Neufchâteau - Dijon**

SNCF Mobilités présente le bilan du trafic et de la régularité à l'échelle du réseau TER Grand Est pour l'année 2018 et pour le 1^{er} trimestre 2019. Elle expose pour l'année 2018 ces données pour les lignes du territoire de Nancy Nord, ainsi que les suppressions de circulations (cf présentation).

Echanges avec les participants :

- **Desserte de Revigny sur Ornain** : le Maire de la commune souhaite qu'une desserte quotidienne entre Revigny et Bar le Duc en heure de pointe le matin et le soir puisse être étudiée dans la perspective du Service annuel 2020 (décembre 2019). **Un atelier de travail sera mis en place à ce sujet en septembre 2019 ;**
- Suite à l'intervention de la FNAUT concernant **l'association des usagers aux modifications de dessertes**, il est précisé que les groupes de travail relatif aux évolutions de desserte associent **systematiquement les associations et représentants d'usagers**, certains étant présidés par Mireille GAZIN. Ainsi, à titre d'illustration, le groupe de travail relatif à la desserte de Bar le Duc s'est réuni à trois reprises ;
- **Liaison Nancy – Dijon** : les participants s'interrogent sur la **pérennisation** de cette desserte. Il est précisé que leurs modalités de financement et de mise en œuvre sont en cours de validation. Les informations relatives à cette desserte au SA 2020 seront communiquées dès que possible. Les représentants de la **FNAUT** précisent qu'ils souhaitent être associés à l'ensemble des groupes de travail du COREST, notamment celui relatif à la desserte Nancy - Dijon ;
- **Desserte Nancy – Metz** : un diagnostic précis des causes de **retard des omnibus** a été entrepris ; il fait apparaître la nécessité de retravailler la desserte à moyen terme. A court terme, les adaptations permettant une **amélioration quotidienne** vont être recherchées. Ces travaux donneront lieu à la mise en place d'un **atelier de travail dès septembre 2019 ;**
- **Nouvelles règles de régularisation** : le dysfonctionnement des DBR en gare engendrant des pénalités pour les usagers ne pouvant acheter leur billet avant de monter dans le Ter est pointé. *Information post COREST : depuis le 01/07/19, TER Grand Est effectue une supervision des automates permettant une visualisation rapide des pannes en gare et une intervention ad hoc rapide.*

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Me GAZIN remercie les participants et clôt la réunion en indiquant que le prochain COREST aura lieu avant l'été 2020. Elle invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

* * *

Liste des présents du COREST Nancy Nord

En tribune

Présidence du COREST Mulhouse Nord :

Mireille GAZIN, Conseillère Régional, Présidente de la Commission Transports et Déplacements ;

Région Grand Est :

Mme Adeline NICO, Directrice Adjointe du Transport Ferroviaire de Voyageurs ;

Mme Dominique LEBESSON, Chargée de mission Offre de Transport et Territoires ;

Rémy DARNEY, Maison de la Région de Bar le Duc ;

SNCF Mobilités, exploitant du réseau :

Régis GODDERIDGE, Directeur Adjoint TER Grand Est, Directeur Territorial Production – Lorraine ; Laetizia FREY, Responsable de lignes ;
Bruno FROMONT, Responsable de lignes ;

SNCF Réseau, gestionnaire du réseau :

Xavier BELLOUET, Gestionnaire de capacité, Pôle Clients et Services.
Eric WITTENMEYER, Dirigeant Unité Voyageur, Pôle Clients et Services

Inscrits et signataires de la liste de présence :

Elus et leurs représentants :

Elus :

Jean-Marie ROCHE, Adjoint au Maire de Neufchâteau,

Charles BERNARDO, Adjoint au Maire de Liverdun,

Alain VIZOT, Maire de Lérouville

Pierre BURGAIN, Maire de Revigny sur Orain

Associations et usagers :

Gérard ABBAS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Bar le Duc,

Olivier JANNEL, Vice-Président, Association ADURNE,

Stéphane BUSOLINI, Association ADURNE,

Jean-Pierre GALLET, Association ADURNE,

Claude GUILLAUME, Association les Sonneurs de la Côte,

Roland ROUYERE, Association Rail Avenir,

Bernard ESCAICH, COTEM CGT,

Alain LOMBARD, COTEM CGT,

Arnaud LEPAGE,

Serge NICOLAS, usager,

Lucette PRIOR, Proviseur du Lycée Raymond Poincaré de Bar le Duc,

Excusés

Michèle PILOT, Maire de Foug
Dominique PEDUZZI, Maire de Fesse sur Moselle
Jérôme LEFEVRE, maire de Commercy
François VANNSON, président du Conseil Départemental des Vosges
M LEMOINE, président de la Com Com du Bassin de Pont à Mousson
Jean-Luc BOHL, président de Metz Métropole
Thierry MARCOT, directeur cabinet de la ville de Neuves-Maisons
Dominique POTIER, député de Meurthe et Moselle
Jean-François HUSSON, sénateur de Meurthe et Moselle
Claude LEONARD, Président du Conseil départemental de la Meuse
Jackie PIERRE sénateur des Vosges Jackie PIERRE
Pierre BOILEAU, maire de Ludres
Mathieu KLEIN, président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
Laurent HENART, maire de Nancy
Alexandre BERGER, CFDT Meuse